

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

**Arrêté du 6 juillet 2018 portant modification des circonscriptions
des brigades territoriales de Beauval et d'Acheux-en-Amiénois (Somme)**

NOR : INTJ1817056A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

Les brigades territoriales de Beauval et d'Acheux-en-Amiénois sont modifiées à compter du 1^{er} août 2018 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Beauval et d'Acheux-en-Amiénois exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juillet 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le général de corps d'armée,
directeur des soutiens et des finances,*
L. TAVEL

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Beauval	Beauquesne Beauval Bonnevill Havernas Naours Puchevillers Terramesnil Vicogne Wargnies	Beauquesne Beauval Bonnevill Havernas Naours Terramesnil Vicogne Wargnies
Acheux-en-Amiénois	Acheux-en-Amiénois Arquèves Authie Bayencourt Bertrancourt Bus-lès-Artois Coigneux Colincamps Courcelles-au-Bois Englebelmer Forceville Harponville Hédauville Hérissart Léalvillers Louvincourt Mailly-Maillet Marieux Raincheval Saint-Léger-lès-Authie Senlis-le-Sec Thièvres Toutencourt Varennes Vauchelles-lès-Authie	Acheux-en-Amiénois Arquèves Authie Bayencourt Bertrancourt Bus-lès-Artois Coigneux Colincamps Courcelles-au-Bois Englebelmer Forceville Harponville Hédauville Hérissart Léalvillers Louvincourt Mailly-Maillet Marieux Puchevillers Raincheval Saint-Léger-lès-Authie Senlis-le-Sec Thièvres Toutencourt Varennes Vauchelles-lès-Authie